

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftcfae@free.fr>

N ° 182 – Le 1er juillet 2010

Rendez vous salarial 2010. + 0,5% en 2010 et GEL de nos salaires en 2011 !

Lors du deuxième rendez vous salarial avec les Ministres E.WOERTH et G.TRON, afin de déterminer l'augmentation salariale 2010 et d'entamer les négociations triennales 2011-2013, E.WOERTH a confirmé une augmentation du point d'indice de 0,5% en 2010, annoncé un gel en 2011 et un rendez vous salarial en 2012 et 2013. Par ailleurs il a présenté un document d'orientation 2011-2013 (voir PJ) listant des mesures, dont la plupart relèvent de l'application des accords WOERTH de 2008. Le gouvernement étant disposé à ne rien négocier, les organisations ont quitté la séance.

Le communiqué intersyndical



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Deuxième rendez-vous salarial,
les organisations syndicales quittent la séance**

CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA

Lors du deuxième rendez-vous salarial dont les conditions ne correspondent pas à celles d'une réelle négociation ni sur le fond ni sur la forme, les organisations ont exprimé leur colère et celle des agents publics dans un contexte : de perte de pouvoir d'achat, d'aggravation des conditions de travail, de suppressions

massives d'emplois et de « réforme » des retraites. Elles ont refusé que les salariés du public comme du privé paient le prix fort d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

Elles ont réaffirmé ensemble que la valeur du point d'indice est l'élément central et prioritaire en matière salariale dans la fonction publique.

Elles ont rappelé également que des mesures, permettant de combler les pertes des années antérieures et de garantir au minimum le pouvoir d'achat pour les années à venir, sont indispensables.

Les organisations ont à nouveau exigé que s'ouvrent de véritables négociations prioritairement sur la valeur du point d'indice.

Le Ministre n'a pas apporté de réponse satisfaisante aux demandes des organisations sur cette question.

Il n'a pas pu revenir sur l'engagement pris en 2008, il s'est contenté de confirmer l'augmentation de 0,5% au 1^{er} juillet 2010.

Le gouvernement évite l'annonce d'un gel des salaires des agents de la Fonction publique pour les années 2012/2013. Il annonce par contre le gel de leur salaire pour l'année 2011. Les années 2012 et 2013 étant renvoyées à d'hypothétiques rencontres d'ores et déjà placées sous de sombres auspices. Considérant qu'il ne s'agissait pas de négociations salariales ; les organisations syndicales ont à nouveau quitté la séance.

Nos organisations, **CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA** estiment que pas plus que celle des retraites et de l'emploi, la page des salaires n'est tournée ce soir.

Tout au contraire elles prennent leur responsabilité et appellent, ensemble, les agents à se mobiliser.

Paris le 30 juin 2010

Principales mesures de la documentation d'orientation (projet)

- Prolongation de la GIPA en 2010
- Prise en compte de l'évolution du SMIC sur le début de la catégorie C, et création pour les corps administratifs, d'un échelon spécial au sommet de l'échelle 6 à l'IB 499.
- Mise en place de la réforme de la catégorie B

- Corps de « petit A », passage de l'indice brut 660 à l'indice brut 720. (l'examen des corps dont l'indice est supérieur à 720 brut est reporté !)
- Catégorie A- 1^{er} indice relevé à l'indice brut 404 (+16 points)
- Instauration progressive du grade à accès fonctionnel (GRAF)
- Extension de la PFR à la catégorie C.
- Mise en place de l'interressement.
- Mesures de renforcement de la politique sociale.

**CES MESURES N'AYANT PAS FAIT L'OBJET D'UN ACCORD
AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES, IL REVIENDRA
AU GOUVERNEMENT DE LES APPLIQUER
UNILATERALEMENT**